

Début des Travaux
Zone d'Implantation du Chantier
Centrale d'Enrobage

Nous vous informons que la zone d'implantation chantier sera installée en zone Est de l'aéroport sur les dalles bétonnées face à vos installations. La totalité de cette zone, des bâtiments de l'aéroclub à AMH M. Thomas, sera occupée par les approvisionnements en matériaux et la centrale d'enrobage mobile.

Cette co-activité aéroportuaire/travaux n'est pas sans conséquence sur le fonctionnement courant.

A compter du lundi 21 juin, la société EUROVIA procédera à l'élargissement de la chaussée entre l'entrée de l'aéroport et le centre de permis de conduire afin de permettre à 2 véhicules de se croiser.

L'accès de l'ancienne station météo à l'entrée du parking locations de voitures sera provisoirement fermé, l'itinéraire « bis » est prévu sur la voirie météo France/Tour de contrôle. Cet accès est aujourd'hui clos par un portail, celui-ci restera ouvert pendant toute la durée ces travaux d'élargissement.

Nous vous rappelons que l'arrêté de Police en vigueur définit une **vitesse de circulation limitée à 30 km/h**. Nous vous invitons également à respecter le cheminement des piétons se dirigeant vers l'aérogare.

Les camions et autres engins de travaux publics opéreront un cheminement circulaire sur cette zone. La voirie n'étant pas très large, nous vous recommandons de stationner vos véhicules aux abords immédiats de vos installations ou sur le parking herbe provisoire à disposition à côté de l'aéroclub.

Merci de respecter ces consignes de sécurité.

Ci-joint le plan de circulation.